

**REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE
ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN
CANTON DE BEAUMONT DE LOMAGNE
COMMUNE DE BELBEZE EN LOMAGNE**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le dix du mois de juillet à 8 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué le 03/07/2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ISSANCHOU, Maire.

Présents : Hugo HAMBACHER, Julie HANNEQUIN, Jean-Luc ISSANCHOU, Melody LETHUAIRE, Bastien LIMBERT, Daniel SCORCIONE, Frédérique TROUTIER,

Absents : Anne-Marie BERARD (*procuration donnée à Daniel SCORCIONE*), **Kevin CYPARYSZAK** (*procuration donnée à Hugo HAMBACHER*), **Jean-Claude REGHENAZ** (*procuration donnée à Jean-Luc ISSANCHOU*), **Jean-TROUTIER** (*procuration donnée à Frédérique TROUTIER*),

Secrétaire de séance : Frédérique TROUTIER.

Monsieur le Maire expose aux nouveaux membres du Conseil Municipal qu'en raison des élections sénatoriales prévues le 27/09/2020, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un délégué titulaire et de trois délégués suppléants.

En application des articles L.288 et R.133 du Code électoral, les élections sont effectués à bulletin secret.

Monsieur ISSANCHOU Jean-Luc, Maire est élu délégué titulaire.

Messieurs SCORCIONE Daniel, CYPARYSZAK Kevin et HAMBACHER Hugo sont élus délégués suppléants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 08 heures 30

Le Maire
Jean-Luc ISSANCHOU